

**Réunion n°14 du syndic
Du 27 avril 2015
Délibération n° 2015-05**

Lors de la réunion du 27 avril, les membres du bureau ont pris connaissance du résultat de l'exercice 2014 : 14 164,07 €. Ce résultat est reporté à l'exercice 2015 de la manière suivante :

- 13 903,66 € en fonctionnement
- 260,41 € en investissement

Le budget primitif 2015 s'équilibre à

SECTIONS	RECETTES	DEPENSES
FONCTIONNEMENT	31 110,66	31 110,66
INVESTISSEMENT	1 260,41	1 260,41
TOTAL	32 371,07	32 371,07

Le syndicat, après délibération donne tout pouvoir au Président pour effectuer toutes les opérations nécessaires à l'exécution de cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Le Président
Jean POULET